



COLLOQUE

12 décembre 2013

LES ROMS ONT DES DROITS :

AGIR,

C'EST POSSIBLE !

Dossier de presse

Maison de l'Europe

35-37, rue des Francs-Bourgeois - 75004 Paris
M° Saint-Paul ou Rambuteau

 **île de France**



Avec le soutien financier
du programme PROGRESS
de l'Union Européenne

Les Roms ont des droits : agir, c'est possible !

Colloque organisé par la Ligue des droits de l'Homme

En partenariat avec
l'Association européenne pour la défense des droits de l'Homme (AEDH)
et la Maison de l'Europe

Le 12 décembre 2013 à Paris
De 9h30 à 17h30

Entre quinze et vingt mille personnes qui se désignent ou sont désignées comme Roms vivent en France dans des squats ou des bidonvilles. Originaires à 85 % de Roumanie et de Bulgarie, ces personnes migrent pour des raisons économiques auxquelles s'ajoute la volonté d'échapper aux traitements discriminatoires qu'elles subissent, en tant que Roms, dans leurs pays d'origine.

Les mesures transitoires adoptées par la France pour restreindre l'accès au marché du travail des citoyens roumains et bulgares seront levées le 1^{er} janvier 2014. Ils pourront dès lors accéder à une activité salariée et l'exercer librement sur le territoire d'un autre Etat membre. Ces mesures concernent l'emploi et ne conditionnent pas la liberté de circulation et de séjour : en tant que ressortissants communautaires, les roumains et bulgares sont libres de circuler et de séjourner sur le territoire européen, et cela depuis 2002 et la levée de l'obligation pour ces citoyens d'avoir un visa pour un séjour de courte durée dans l'espace Schengen.

Mais leurs droits sont bafoués au quotidien, et face aux difficultés à trouver un emploi et un logement, ils n'ont d'autre solution que de vivre dans des bidonvilles avec des conditions de vie extrêmement précaires.

Pourtant des initiatives émergent, qui permettent de proposer des alternatives à l'évacuation de ces terrains et d'accompagner ces familles vers une insertion sociale et professionnelle.

Le colloque « Les Roms ont des droits : agir, c'est possible ! » réunit des représentants de collectivités territoriales et d'associations citoyennes pour échanger autour de leur expérience et débattre des pratiques à l'œuvre. Cette journée permettra de faire le point sur la situation des Roms en Europe et en France et d'éclairer le débat sur leur place dans nos sociétés.

Programme	pp. 3-4
Présentation des intervenants.....	pp. 5-9
Des outils pour agir.....	pp. 10-11



Les Roms ont des droits : former pour lutter contre les discriminations

Programme PROGRESS – Agreement number- JUST/2012/PROG/AG/3724

PROGRAMME DU COLLOQUE LES ROMS ONT DES DROITS : AGIR, C'EST POSSIBLE

12 décembre 2013

9h30-17h30

9h30-10h : Café d'accueil

10h-10h30 : Ouverture

Catherine Lalumière, présidente de la Maison de l'Europe de Paris

Pierre Tartakowsky, président de la Ligue des droits de l'Homme (LDH)

Nadia Doghramadjian, secrétaire générale adjointe de la LDH

10h30-11h : Qui sont les Roms ? Etat des lieux

Martin Olivera, anthropologue, membre de l'Observatoire européen Urba-Rom

11h-12h30 : Table ronde « Les initiatives en Europe »

Modérateur : Vincent Reberiooux, vice-président de la LDH

◇ La vision européenne

Philippe Goossens, Association européenne pour la défense des droits de l'Homme (AEDH)

◇ L'Alliance européenne des villes et des régions pour l'inclusion des Roms, le Conseil de l'Europe et le programme Romact

Olivier Terrien, Responsable du projet Romact et chef de la Taskforce

◇ L'insertion des Roms en Europe

Gabriela Hrabanova, Policy Coordinator, European Grassroots Organisations Network (Ergo)

◇ Agir en Roumanie

Thomas Ott, chargé des programmes en Roumanie, Villes en transition-ITD Monde

12h30-13h30 : Repas

13h30-15h30 : Table ronde « Les initiatives en France des associations citoyennes et des collectivités territoriales »

Modératrice : Maryse Artiguelong, membre du Comité central de la LDH

◇ **L'expérience des municipalités**

L'exemple d'Indre, Gilles Ollivier, directeur de cabinet du maire d'Indre

L'exemple de Bordeaux, Alexandra Siarri, chargée de la lutte contre les nouvelles précarités, ville de Bordeaux

◇ **Le soutien d'un conseil général : l'exemple du Val-de-Marne**

Marc Nectar, chef de projet insertion logement Roms

◇ **L'appui d'un conseil régional : l'exemple de la région Nord-Pas-de-Calais**

Majdouline Sbai, vice-présidente en charge de la citoyenneté, de la coopération décentralisée et des relations internationales

◇ **La scolarisation, une étape essentielle**

Collectif pour le droit des enfants roms à l'éducation (CDERE)

◇ **La médiation sanitaire, pour améliorer l'accès aux soins et à la prévention**

Joséphine Téoran, coordinatrice du programme national de médiation sanitaire (Ašav)

15h30-15h45 : Présentation des outils proposés par la LDH

Vincent Rebérioux, vice-président de la LDH

15h45-17h : Roms, quelle place dans notre société ?

Modérateur : Dominique Guibert, vice-président de la LDH

◇ **Fin des mesures transitoires, quelle incidence ?**

Manuel Demougeot, directeur de cabinet, Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement (Dihal)

◇ **L'insertion dans les sociétés locales**

Jacques Salvator, maire d'Aubervilliers

Claude Reznik, maire-adjoint de Montreuil, délégué aux populations migrantes

◇ **Roms et citoyenneté**

Guillaume Lardanchet, porte-parole du Collectif national droits de l'Homme Romeurope

17h : Conclusion et remerciements

Dominique Guibert, vice-président de la LDH

Présentation des intervenants

Martin Olivera

Anthropologue, membre de l'Observatoire européen Urba-Rom

Docteur de l'université Paris Ouest-Nanterre, il a notamment publié *Roms de Roumanie : la diversité méconnue* (Études tsiganes n° 38, 2009), *La Tradition de l'intégration, une ethnologie des Roms Gabori dans les années 2000* (Petra, 2011), et l'ouvrage *Roms en (bidon)villes : quelle place pour les migrants précaires aujourd'hui ?* (Ed. Rue d'Ulm-Presses de l'École normale supérieure).

Il est membre de l'Observatoire européen Urba-rom (fondé en 2009) qui s'intéresse aux politiques publiques en direction des groupes désignés comme Roms/Tsiganes et des processus de catégorisation qui sous-tendent ces politiques, tout en examinant de près les stratégies et les pratiques d'intégration qui sont d'abord le fait des populations elles-mêmes.

Il est également formateur en Seine-Saint-Denis auprès des professionnels du secteur social (association Rues et Cités)

En savoir plus : www.sciencespo.fr/urbarom

Table ronde : Les initiatives en Europe

Philippe Goossens

Ancien membre du bureau exécutif de l'Association européenne pour la défense des droits de l'Homme, Philippe Goossens a participé à la rédaction du rapport de l'AEDH (octobre 2012) sur *Les Roms en Europe au 21ème siècle : violences, exclusions, précarité*. Il est aussi l'auteur de l'ouvrage *Les Roms : dignité et accueil*, publié en 2011 aux éditions L'Harmattan. Il y témoigne de son expérience (à Massy, avec l'association Imediat), et fait aussi un certain nombre de propositions en lien avec l'accueil et l'accompagnement des familles roms installées dans les périphéries de nos villes. Beaucoup de thèmes y sont abordés, dont celui de la scolarisation.

Il recense par ailleurs les chiffres des évacuations forcées de lieux de vie occupés par des Roms étrangers en France depuis le 1^{er} janvier 2010, publiés trimestriellement conjointement par la LDH et l'European Roma Rights Center (ERRC).

Olivier Terrien

Responsable du projet Romact et chef de la Taskforce de l'Alliance européenne des villes et des régions pour l'inclusion des Roms



European Alliance
of Cities & Regions
for Roma Inclusion

L'Alliance européenne des villes et des régions pour l'inclusion des Roms a été créée début 2013 par le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe. A l'heure actuelle, elle regroupe 120 villes et régions de 27 pays.

Elle vise à favoriser un échange de savoir-faire et de meilleures pratiques sur l'inclusion des Roms entre ses villes et régions participantes ; et à permettre aux villes et régions participantes de parler d'une seule voix. Son activité principale est de mettre en œuvre le projet conjoint entre le Conseil de l'Europe et la Commission européenne intitulé Romact, qui vise à renforcer la capacité des autorités locales et régionales, à développer et mettre en œuvre des plans et des projets favorisant l'inclusion des Roms.

En savoir plus : www.roma-alliance.org ; www.coe-romact.org

Gabriela Hrabanova

Policy Coordinator, European Grassroots Organisations Network (Ergo)

Le réseau Ergo a pour objectif la défense des citoyens Roms en Europe, par la construction d'un réseau actif et efficace dans lequel les Roms participent. Ce réseau aborde les questions de stigmatisation et de discriminations, plaide en faveur de politiques de soutien efficaces et pour la fin des politiques d'exclusion. Il collabore avec de nombreux partenaires institutionnels et associatifs. Gabriela Hrabanova présentera des exemples de projets d'insertion menés dans des pays de l'Union européenne.

En savoir plus : www.ergonetwork.org/ergo-network

Thomas Ott

Chargé des programmes en Roumanie, Villes en transition-ITD Monde

Anthropologue de formation, Thomas Ott travaille comme chargé des programmes en Roumanie pour Villes en transition-ITD Monde, dont les projets concernent l'aide au développement économique et social. Cette association lyonnaise intervient en Roumanie depuis 2004. Elle met en œuvre le partenariat de coopération décentralisée entre la Communauté urbaine du Grand Lyon, la Ville de Tinca et le Département de Bihor (nord-ouest de la Roumanie), lancé en 2011.

Ce projet vise à mener des actions pour le développement de Tinca au bénéfice de tous ses habitants. Les partenaires entendent ainsi favoriser l'insertion des Roms dans leur pays d'origine. Ainsi, en 2012, 60 foyers Roms d'un quartier de la ville ont été raccordés au réseau électrique. Un centre multifonctionnel, avec bains-douches, sanitaires, laverie, mais aussi une crèche, une salle d'activités éducatives et des lieux d'information et d'assistance a également vu le jour en 2013.

En savoir plus : www.itdmonde.org

Table ronde : Les initiatives en France des associations citoyennes et des collectivités territoriales

Gilles Ollivier

Directeur de cabinet du maire d'Indre (44)

Plusieurs familles sont accueillies depuis 2009 par la commune d'Indre, près de Nantes.

Suite à l'installation d'environ 150 Roms, dont les lieux de vie avaient été évacués, le maire, Jean-Luc Le Drenn, refuse l'expulsion et prend la décision d'accueillir ces familles, le temps nécessaire à leur stabilisation. Sur le terrain où vivent les Roms, bénévoles et mairie installent l'électricité et des bennes à ordures, tandis que les douches du gymnase sont mises à leur disposition une fois par semaine. Au volontarisme des élus s'ajoute une forte mobilisation citoyenne : le collectif Roms (Rencontre, ouverture, métissage, solidarité, Indre) rassemble des habitants volontaires, qui soutiennent les familles dans la scolarisation, l'alphabétisation, la recherche d'emploi.

Outre l'accompagnement quotidien, le collectif Roms et la mairie cherchent de nouvelles solutions d'hébergement. Un appel à la solidarité des autres communes est alors lancé pour les autres familles. Aujourd'hui, cinq familles sont installées à Indre ; les autres ont été accueillies dans sept communes voisines.

Alexandra Siarri

Chargée de la lutte contre les nouvelles précarités, ville de Bordeaux

La mairie de Bordeaux met en place plusieurs projets pour l'insertion des populations roms vivant en squat. Elle a notamment recruté en 2011 deux médiateurs sociaux qui interviennent dans les squats occupés par des personnes majoritairement bulgares. Ces deux personnes, issues du milieu associatif, font l'intermédiaire entre la mairie et les familles. Leur action permet aux familles de s'engager dans des démarches d'intégration : les enfants sont scolarisés, la propreté des sites est assurée, les personnes sont suivies au niveau sanitaire, des recherches de logement et d'emploi sont engagées. Cela réduit également les tensions, notamment l'exaspération des habitants, et favorise le dialogue entre les institutions, les collectivités et la population.

Par leur intermédiaire, la mairie est présente et ne laisse pas cette population livrée à elle-même. Cela évite également le développement de problèmes de sécurité publique, de délinquance, d'hygiène et de propreté, comme cela peut arriver sur d'autres sites.

Marc Nectar

Chef de projet insertion logement Roms, conseil général du Val-de-Marne

Le département du Val-de-Marne accueille en permanence entre 800 et 2 000 personnes « itinérantes », principalement roms de Roumanie. Installées dans de grands bidonvilles mais aussi sur de petits terrains diffus et peu voyants, ces familles ont déjà été expulsées plusieurs fois de leurs campements.

Depuis une dizaine d'années, le conseil général accompagne une soixantaine de familles, soit 208 personnes, dont 102 enfants, vers l'hébergement, l'accès aux droits et l'insertion professionnelle. L'hébergement est effectué en collectif, en village d'insertion, en pavillons de voirie, et en quelques hébergements hôteliers de longue durée. Le suivi et l'accompagnement social de ces familles est effectué par des associations d'insertion par le logement, au moyen de conventions triennales et de subventions. A Saint-Maur-des-Fossés par exemple, dix familles ont été hébergées à partir de 2004 dans une ancienne gendarmerie, projet porté par le conseil général 94 et l'association « Pour loger ». De même, un village d'insertion, le Hameau du Bouvray à Orly, accueille depuis juin 2011, 17 familles (80 personnes) dans 17 maisons en auto construction.

Majdouline Sbai

Vice-présidente en charge de la citoyenneté, de la coopération décentralisée et des relations internationales, conseil régional du Nord-Pas-de-Calais

Le Conseil régional du Nord-Pas-de-Calais, bien qu'il n'ait pas de compétences légales et explicites sur la question des squats et bidonvilles, a su trouver un angle d'attaque qui lui permet d'être présent. Sollicité par deux collectifs inter-associatifs (le Collectif solidarité Roms de Lille-Métropole, dans le Nord, et Fraternité Roms, dans le Pas-de-Calais), le conseil régional intervient sur deux axes :

- l'urgence de l'intégration, de la socialisation et de l'accès à la citoyenneté notamment par le développement d'actions en direction des familles mais aussi par la création de lieux de rencontres, de relations avec les riverains, de liens entre associations bénévoles, d'animation du « vivre ensemble » ;
- l'égalité dans l'accès aux droits par la création d'un site internet (www.droitsdesroms.org), le suivi régulier des évolutions juridiques, la mise en réseau des différents intervenants, la mutualisation des savoirs, l'information rapide et régulière des personnes travaillant autour de cette thématique.

Collectif pour le droit des enfants roms à l'éducation (CDERE)

En septembre 2009, le Collectif pour le droit des enfants roms à l'éducation s'est constitué pour dénoncer la situation scandaleuse et méconnue de ces enfants.

Il organise des campagnes d'information et sensibilisation du grand public au niveau national et local sur les obstacles à la scolarisation des enfants allophones vivant en France en situation de grande précarité et notamment dans des bidonvilles et squats, ainsi que des actions de plaidoyer sont menées envers toutes les parties prenantes du secteur de l'éducation nationale.

Le Collectif réalise également des outils d'information/formation en soutien des opérateurs du terrain et des professionnels du secteur pour le respect du droit et un accès effectif à l'éducation.

Joséphine Téoran

Coordinatrice du programme national de médiation sanitaire (Ašav)

A travers la mise en place d'actions de médiation en santé publique, le programme national de médiation sanitaire, inter-associatif, vise l'amélioration de l'accès aux droits, à la prévention et aux soins des populations en situation de précarité par une meilleure intégration dans le système de droit commun.

Sur le constat par les acteurs de terrain d'un état de santé très préoccupant des populations roms migrantes vivant en squat ou en bidonville, un programme pilote de médiation sanitaire a été défini par des associations membres du collectif national Romeurope, avec le soutien du ministère de la Santé et l'appui méthodologique de l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (INPES). Expérimenté durant deux années (2011-2012) sur quatre territoires en France, auprès de femmes et jeunes enfants roms migrants vivant en squat et en bidonville, il a démontré l'efficacité de la médiation sanitaire pour l'accès aux soins et à la prévention. Il est désormais développé en direction d'autres publics connaissant des freins d'accès à la santé et sur d'autres territoires en France.

Roms, quelle place dans notre société ?

Manuel Demougeot

Directeur de cabinet de la Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement (Dihal)

Après avoir été directeur du cabinet du ministre délégué à la promotion des chances Azouz Begag, Manuel Demougeot est depuis 2008 directeur de cabinet du préfet à la Délégation interministérielle à l'hébergement et l'accès au logement (Dihal), Alain Régnier. La Dihal est une délégation du ministère de l'Ecologie, du Développement durable, des Transports et du Logement. Elle essaie d'amener les personnes sans abris le plus rapidement vers le logement, et si elles s'insèrent professionnellement, de les conduire vers un « logement de stabilisation ». Elle a été chargée par le Premier ministre en 2012 d'accompagner la mise en œuvre de la circulaire interministérielle du 26 août 2012 relative à l'anticipation et à l'accompagnement des opérations d'évacuation des campements illicites.

Jacques Salvator

Maire d'Aubervilliers (93)

Maire d'Aubervilliers (Seine-Saint-Denis) depuis mars 2008, Jacques Salvator est également vice-président de la communauté d'agglomération Plaine Commune.

Depuis plusieurs années la municipalité d'Aubervilliers accueille des familles roms. Créé en 2007, un village d'insertion propose une vingtaine de logements. Une association, l'ALJ 93, gère le village et accompagne les foyers. Outre la scolarisation des enfants et l'accès à l'emploi des parents, le relogement des Roms dans un habitat ordinaire reste la finalisation du projet.

La région a investi 500 000 euros dans le projet, le reste, soit 460 000 euros, étant fourni par la ville d'Aubervilliers et la communauté d'agglomération de Plaine-Commune.

Claude Reznik

Maire-adjoint de Montreuil (93), délégué aux populations migrantes

Adjoint en charge des Populations migrantes et de la Coopération internationale et conseiller communautaire Est-Ensemble, Claude Reznik est en charge du dossier « Roms » à la municipalité de Montreuil (Seine-Saint-Denis).

En 2008, la Mairie a décidé, suite à l'incendie du principal squat de la ville, de faire accompagner les 350 sinistrés au sein d'une maîtrise d'œuvre urbaine et sociale (Mous) : la plus grande de France. Avec le concours de l'Etat, de la région et du département, cette Mous stabilise un hébergement certes provisoire mais à l'abri et dans conditions d'hygiène correctes : chaque personne a été relogée dans deux campements sécurisés du haut Montreuil.

L'hébergement s'accompagne d'un suivi social par deux associations missionnées (Rues et Cités et ALJ93), dans l'accompagnement scolaire des enfants en quasi totalité scolarisés, l'accès à la santé, aux droits, l'apprentissage du français, la formation professionnelle et la recherche d'emploi.

Guillaume Lardanchet

Porte-parole du Collectif national droits de l'Homme Romeurope

Guillaume Lardanchet est le porte-parole du CNDH Romeurope. Ce collectif est composé d'associations nationales et locales ainsi que de comités et collectifs de soutien locaux, qui agissent pour la défense des droits des Roms d'Europe de l'Est en France. Il a pour objectif principal de favoriser le respect des droits fondamentaux pour les Roms migrant en France et leur inscription dans le droit commun. Pour cela, il vise à lutter contre toutes les formes de discriminations et le racisme spécifique dont ces personnes sont victimes dans un contexte de migration. Il constitue à la fois un observatoire du respect des droits fondamentaux pour les Roms d'Europe de l'Est en France, une plateforme d'échange et de confrontation des expériences pour les citoyens et acteurs associatifs impliqués, et une structure militante qui a vocation à interpeller les responsables politiques et institutionnels à l'échelle nationale et européenne et à mener des luttes pour la défense du droit des personnes.

Guillaume Lardanchet est également directeur de l'association Hors la rue, qui mène une action auprès des mineurs étrangers, principalement d'origine roumaine, en situation d'errance, d'isolement et/ou de danger en région parisienne.

Des outils pour agir

Pochette « Les Roms ont des droits ! »

Les ressortissants d'un pays de l'Union européenne qui se désignent ou sont désignés comme Roms, vivant en France, ont les mêmes droits que tout citoyen européen. Or ces droits sont bafoués au quotidien dans notre pays. Lutter pour les faire respecter doit donc être une priorité pour les défenseurs des droits de l'Homme.

Ce guide pratique propose une série de fiches pédagogiques destinées aux militants, bénévoles, associations et professionnel(e)s, intervenant auprès des populations roms en difficulté. Elles présentent des conseils pour toutes les démarches à effectuer dans le cadre de la défense des droits fondamentaux. L'objectif est de permettre à chacun de s'appuyer sur la législation pour combattre les discriminations et interpeller les pouvoirs publics.

Chaque fiche se compose d'un rappel des dispositions prévues par les législations européenne et nationale, d'un état des lieux des discriminations subies par les Roms dans leur accès à ces droits, en France et en Europe, et d'une série d'explications utiles pour accompagner l'action, notamment auprès des administrations et face à la justice.

Ce guide couvre les thèmes suivants :

- liberté de circulation et mesures d'éloignement ;
- droit au travail et titre de séjour ;
- droit au logement ;
- droit à la santé - accès aux soins ;
- scolarisation des enfants roms - éducation ;
- droits des Roms mineurs.



A la fin de chaque fiche, une liste indicative des structures concernées, qui peuvent être contactées dans le cadre de l'intervention pour la défense des droits, est proposée.

Ces fiches n'ont pas vocation à traiter de manière exhaustive chaque thème abordé ; une liste des documents de référence est donc proposée, qui peuvent servir de complément.

La présentation de ce guide, sous forme de fiches thématiques, a pour objectif une utilisation pratique par les militants et professionnels de la défense des droits fondamentaux. Il ne pourra constituer qu'un préalable au travail de terrain, et les informations contenues devront être complétées et concrétisées par l'expérience de chacun.

Agir, c'est possible : l'outil pour les collectivités territoriales

Les conditions de vie extrêmement précaires dans lesquelles vivent de nombreux Roms (ou désignés comme tels) en France suscitent des réactions. Des initiatives émergent, qui permettent de proposer des alternatives à l'évacuation des squats et bidonvilles et d'accompagner les familles vers une insertion sociale et professionnelle.

Afin d'encourager ces initiatives, la Ligue des droits de l'Homme propose un outil pour les collectivités territoriales.

Cet outil propose des **conseils techniques** et des **outils méthodologiques** utiles à la mise en œuvre de projets respectant les droits fondamentaux des personnes.

Il guidera l'action des collectivités territoriales, élus et techniciens, auprès des populations vivant en squat ou bidonville, dans l'objectif de favoriser l'accès au droit commun. Car cet accès au droit commun est indispensable !

De nombreux programmes sont aujourd'hui développés, qui démontrent qu'agir est possible, et cela pour le bien-être de tous. **Une vingtaine d'exemples de projets menés par des collectivités** sont présentés dans ce guide, illustrant chaque partie.

Un rappel des compétences et responsabilités de chacun y est également proposé.

Des conseils concrets et des exemples qui portent sur :

◇ les préalables à l'action

Comment établir le dialogue avec les populations concernées, les associations et comités de soutien, ainsi qu'avec le voisinage ?

◇ le travail de terrain

Vers quels partenaires s'orienter ? Comment coordonner les actions ? Pourquoi et comment établir un diagnostic ?

◇ la gestion de l'urgence

Quelles alternatives à l'évacuation ? Comment stabiliser la situation ? Dans quels cas demander une évacuation ?

◇ la protection des plus vulnérables

Comment remplir ses obligations en termes de scolarisation, d'accès aux soins, de protection des mineurs ?

◇ la définition de projets structurels

Comment accompagner vers l'insertion ? Quel rôle avoir dans l'accès à l'emploi ?

◇ la mobilisation des moyens et le financement des actions

Outil disponible en janvier 2014